

- Actions d'adaptation ;
- Échanges réalisés.

---

- **Référent handicap**

Le référent handicap est chargé :

- D'informer les publics (site, livret d'accueil, positionnement)
- De coordonner les adaptations ;
- D'assurer le lien avec les partenaires spécialisés ;
- De sensibiliser l'équipe pédagogique.

**Coordonnées du référent handicap**

- Nom : Jourdan
- Fonction : Bernard
- Téléphone : 06 10 21 25 76
- Email : [bernard.jourdan@axom-formation.com](mailto:bernard.jourdan@axom-formation.com)

---

- **Documents associés**

- Questionnaire de positionnement
  - Registre des adaptations mises en œuvre
  - Politique relative au handicap
  - Livret d'accueil stagiaire
- 

Saint Jean de Luz, le 6 mars 2024

